

8 Suisse

«A Lausanne, la Turquie a obtenu une renaissance»

CENTENAIRE Le Musée historique de Lausanne consacre une exposition au traité qui, en 1923, a établi les frontières de la Turquie actuelle. Visite en compagnie de l'écrivain turco-suisse Metin Arditi

AÏNA SKJELLAUG
@AinaSkjellaug

Ce sont des signatures qui, côte à côte, composent le point final de la Première Guerre mondiale. Un acte débattu et ratifié par les vainqueurs de la Grande Guerre, fatigués et désireux d'en finir au plus vite, qui définit les frontières et pose les bases de la Turquie moderne. Cette dernière, forte de plusieurs victoires militaires, s'était assise renforcée à la table des négociations. Ce sont aussi des centaines de personnes – journalistes, diplomates et chefs d'Etat de toute l'Europe – qui font de la capitale vaudoise le centre du monde entre novembre 1922 et juillet 1923. Le Traité de Lausanne, à l'occasion de son centenaire, fait l'objet d'une exposition passionnante au Musée historique de Lausanne. Pour la parcourir, *Le Temps* a convié Metin Arditi, écrivain turco-suisse, à suivre son commissaire d'exposition, Laurent Golay.

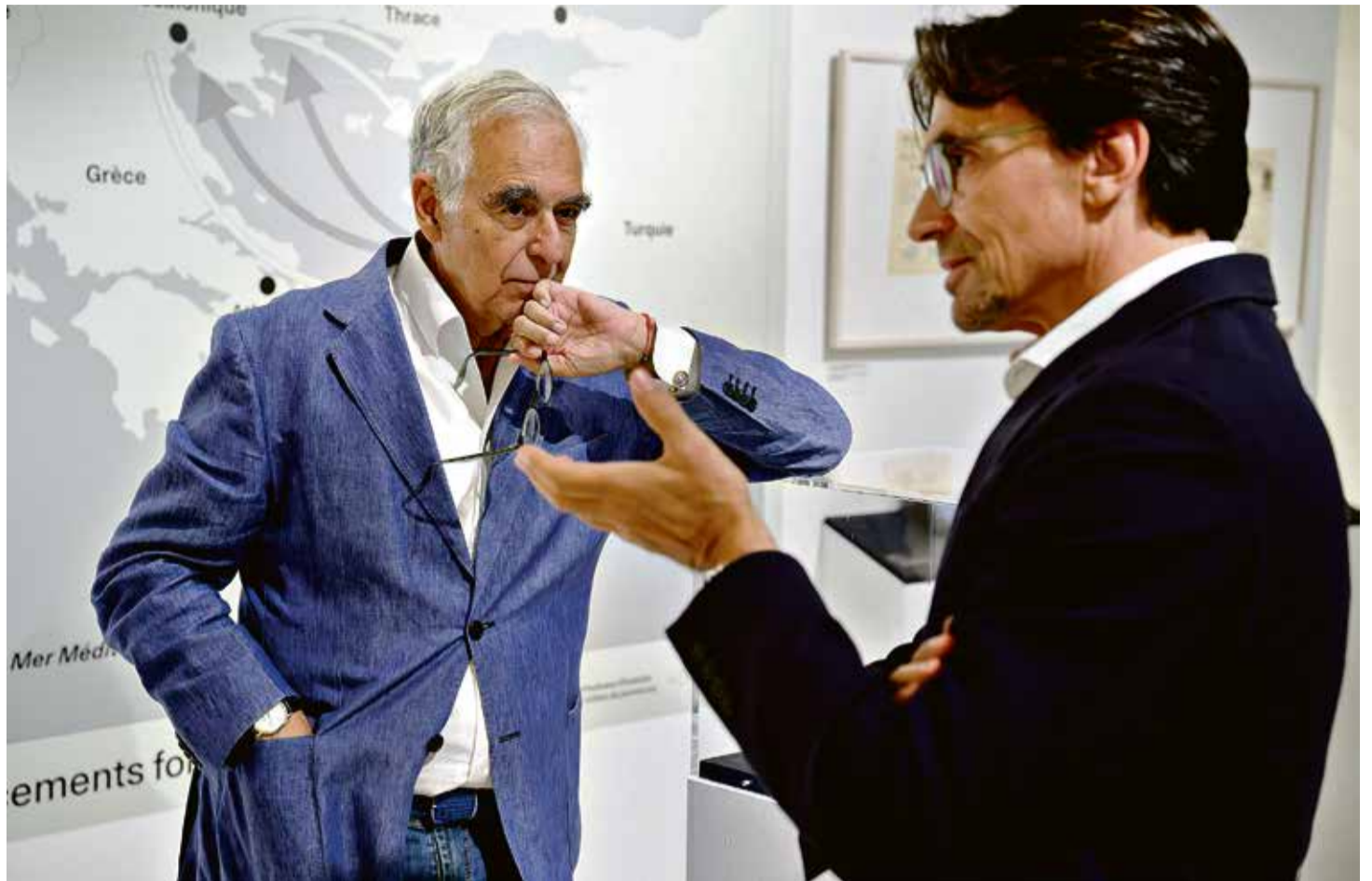
Pourquoi Lausanne? Au début du siècle dernier, la petite ville de 70 000 habitants est en pleine expansion, avec la ligne ferroviaire Simplon-Orient-Express, mise en service en 1920, qui passe par Lausanne et dope son attractivité touristique ainsi que son potentiel économique. «Les Turcs avaient un préavis favorable à pro-

pos de Lausanne», signale Laurent Golay. La communauté turque y était importante, le Foyer turc de Lausanne, créé en 1911, forme le centre du mouvement nationaliste en Europe. On retrouve d'ailleurs plusieurs de ses membres dans le gouvernement d'Atatürk par la suite, les Codes civil et des obligations turcs sont inspirés des textes suisses.»

La Confédération comme les milieux économiques peuvent aussi compter sur le lobbyisme du colonel vaudois et militant fasciste Arthur Fonjallaz, qui préside la Société suisse des amis de la Turquie. «Ce qui me frappe, commente Metin Arditi, c'est la présence constante sur les photos des négociations d'Arthur Fonjallaz. On prend ainsi la mesure de la fascination qu'exerçait le fascisme, à l'époque, sur certaines des élites vaudoises. C'était aussi l'époque de la Ligue vaudoise, de Marcel Regamey. A la décharge de ces élites, l'Europe ne savait pas encore où le fascisme allait la mener.»

Doléances kurdes

L'exposition s'ouvre sur un film de quelques minutes retraçant les événements menant aux guerres balkaniques, puis à la chute de l'Empire ottoman. S'ensuit une frise temporelle richement documentée, sorte de journal de la



L'écrivain Metin Arditi avec le commissaire d'exposition Laurent Golay au Musée historique de Lausanne. (9 JUIN 2023/EDDY MOTTAZ/LE TEMPS)

Conférence de Lausanne. Les lieux de la conférence sont parfaitement reconnaissables, entre le Casino de Montbenon, le Palais de Rumine et le Château d'Ouchy. Les différents hôtels de Lausanne accueillent des délégations: le Lausanne Palace, le Beau-Rivage, l'Hôtel Cecil, où, le 13 mai 1923, le Suisse Moritz Conradi assassine le délégué russe Vatslav Vorovsky. «L'Hôtel de la Paix est resté le repère des Stambouliotes», raconte Metin Arditi. Lorsque j'étais jeune pensionnaire, c'est là que descendait mon père lorsqu'il me rendait visite, hélas pas très souvent. Ma mère y est restée bloquée de longs mois lors du pogrom de 1955 à Istanbul.»

Parmi les documents, issus notamment des Archives de la ville et du canton, ne figure pas le traité en lui-même. «La ville a décidé de ne pas l'exposer, par mesure de sécurité. Il repose aux Archives diplomatiques françaises», indique Laurent Golay. Les 75 ans du traité ont réuni des milliers de Kurdes (entre 1000 et 3000) en 1998. Pour eux, le document a

sonné la fin de tout espoir de former un Etat indépendant. Ils sont attendus de façon plus nombreuse encore pour le centième anniversaire. Churchill déplorait en effet que le traité n'ait pas accordé plus de place aux minorités.

«L'Hôtel de la Paix est resté le repère des Stambouliotes»

METIN ARDITI, ÉCRIVAIN

Pour les Arméniens, il est perçu comme un acte validant le génocide dont ils ont été victimes. «J'ai subi des pressions diverses pour que soit supprimé le terme «génocide» dans l'exposition. C'était inédit pour moi de me retrouver dans cette situation», confie le commissaire d'exposition, qui explique cependant avoir essayé de faire un travail le plus objectif possible.

«Ils se sont partagé ces territoires comme on dépèce un animal», souffle l'écrivain genevois.

Au milieu de l'exposition – avant les caricatures de l'époque croquant la conférence, et les témoignages vidéo de personnes issues de différentes communautés sur l'impact qu'a le Traité de Lausanne sur leur vie – se trouve une table en bois massif recouverte de feutre rouge. Une reproduction de celle où a été signé le traité, offerte par Pascal Couchepin en 2008 au gouvernement d'Ankara. Celle-ci a alors été reconstruite par une artiste kurde, Mirkan Deniz, pour rappeler la signification et l'impact de ce traité pour son peuple.

«La Turquie a obtenu une renaissance à Lausanne, affirme Metin Arditi. C'est l'acte fondateur du pays tel que l'a ensuite construit Atatürk, en lui donnant une unité, tournée vers l'Europe, qui conduira pourtant à la disparition des minorités. Il n'y a quasiment plus de Grecs en Turquie. Ma famille, juive séfarde, y vivait depuis cinq siècles. Désormais, il

n'y a plus personne.» L'exposition a déclenché des émotions chez Metin Arditi. «Beaucoup de souvenirs. Ce sont des thèmes qui me travaillent. J'éprouve un attachement profond à cette terre. Elle a accueilli mes ancêtres lorsqu'ils étaient poursuivis par l'Inquisition espagnole. Cette expo a sa place.»

Au Musée Historique de Lausanne, les visiteurs de toutes communautés viennent confronter leur petite histoire à la grande, tandis que les Lausannois découvrent le centre politico-stratégique mondial qu'a été leur ville durant quelques mois. «L'intérêt, c'est aussi l'actualité de ce traité, conclut Laurent Golay. L'AKP de Recep Tayyip Erdogan le remet en cause pour récupérer les îles de la mer Egée. Les théories du complot entourant le centenaire sont aussi très répandues en Turquie. Il se dit que le traité deviendra caduc ce 24 juillet, qu'il contiendrait des clauses cachées qui empêcheraient le pays d'exploiter les richesses de son sous-sol.» Un voyage entre Lausanne et le monde, à parcourir jusqu'au 8 octobre 2023. ■

Un rapport pointe l'hypocrisie suisse et européenne envers les sans-papiers

RÉGULARISATION Entre 4 et 5 millions de personnes participent à la prospérité du continent sans que leurs droits fondamentaux ne soient garantis, relève un rapport rédigé par la conseillère nationale Ada Marra (PS/VD) pour le compte du Conseil de l'Europe

MARC GUÉNIAT

C'est en quelque sorte le testament politique d'Ada Marra, qui quittera en décembre prochain le Conseil national après y avoir passé seize ans. Pour le compte du Conseil de l'Europe, la socialiste vaudoise vient de rédiger un rapport consacré aux sans-papiers. Elle pointe «l'hypocrisie» des nations qui acceptent que ces personnes concourent à leur prospérité et contribuent au financement des assurances sociales, tout en privant ces personnes non grata de droits élémentaires.

Actives dans l'hôtellerie, la restauration, les emplois domestiques, l'agriculture ou les services de plateformes en ligne, les personnes sans statut légal seraient entre quatre et cinq millions en Europe, dont la moitié en Allemagne et au Royaume-Uni. L'usage du conditionnel s'impose, les données fiables faisant défaut sur cette population «invisible». Ce rapport la rend justement visible, rappelant que sa vulnérabilité place les Etats face à leurs responsabilités dans les domaines de la précarité, la traite d'êtres

humains, la sécurité au travail, la concurrence déloyale ou aux recettes fiscales.

«La discussion ne doit pas être limitée au débat migratoire, explique Ada Marra. Ces personnes sont là, certaines depuis trois générations, travaillent et parfois paient des impôts.» La socialiste, qui présidait jusqu'en 2022 la Plateforme sans-papiers Suisse, espère diffuser les bonnes pratiques en matière de régularisation, seul moyen de garantir les droits fondamentaux, dont l'accès à la justice en tant que victime ou témoin figure en bonne place dans le projet de résolution qui sera soumis au vote du Conseil de l'Europe le 21 juin.

«Ces personnes sont là, certaines depuis trois générations, travaillent et parfois paient des impôts»

ADA MARRA, CONSEILLÈRE NATIONALE (PS/VD)

Depuis 1996, 24 des 27 Etats membres de l'UE ont mis en œuvre des mécanismes de régularisation ayant bénéficié à environ neuf millions de personnes. Ils ont parfois été motivés par le manque de main-d'œuvre. Comme la pénurie prévaut actuellement dans de nombreuses branches

économiques, de tels programmes pourraient à nouveau se créer. La pandémie a aussi conduit l'Italie, l'Espagne et l'Irlande à régulariser partiellement les sans-papiers pour des motifs sanitaires et sociaux. Fait unique en Suisse, Genève a approuvé une loi indemnisant cette population, subitement privée de tout moyen de subsistance. Dans l'une des villes les plus riches du monde, les images de milliers de personnes faisant la queue, au printemps 2020, pour un colis alimentaire ont marqué les esprits.

Comme le souligne le rapport, le canton de Genève s'est aussi montré pionnier avec l'opération Papyrus, instituée en 2017 par Pierre Maudet, qui a abouti à la régularisation de 2390 personnes, sur les 10 000 que compterait le canton, surtout des employées dans l'économie domestique. Dans le bilan de cette opération, les autorités cantonales ont relevé que le fameux «appel d'air» ne s'est pas réalisé, ni la hausse du recours à l'aide sociale redoutée par ses détracteurs. Autrement dit, les sans-papiers ne demandent qu'à travailler de manière légale.

«Un des grands mérites de Papyrus est d'avoir introduit des critères clairs en dépit du flou législatif», souligne Lidia Saraiva, responsable du Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève. De fait, la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) permet l'octroi de permis de séjour, mais les différences de pratiques, d'un canton à l'autre, et d'un fonctionnaire à l'autre au sein d'un même canton, créent un risque

d'expulsion pour les prétendants qui tendent à renoncer à tenter leur chance.

Autre problème: les représailles qui s'abatent sur les sans-papiers lorsqu'ils portent plainte dans des cas d'exploitation au travail, de loyers usuriers ou de violences domestiques. Ici, le rapport du Conseil de l'Europe préconise de faciliter l'octroi de permis de séjour, citant les exemples français, belge et suisse. Il faudrait, a minima – comme dans la plupart des 15 pays étudiés, – que les tribunaux de prud'hommes «traitent les réclamations déposées par des travailleurs sans papiers de la même façon» que les autres, sans s'attarder sur le statut de la personne. En principe, les tribunaux civils suisses appliquent cette règle.

Grande vulnérabilité

La situation diffère sur le plan pénal. La LEI oblige les polices et les ministères publics à communiquer aux autorités administratives toute procédure relative à une personne séjournant illégalement sur le territoire, même lorsqu'elle est victime ou témoin d'une infraction grave. De quoi favoriser l'impunité. Genève a connu des cas retentissants dans les domaines du travail et de l'immobilier.

«La marge de manœuvre existe mais son usage varie selon le policier et le procureur qui traite la plainte, ce qui rend la situation risquée et imprévisible pour la victime, précise Lidia Saraiva. Nous demandons depuis longtemps une pratique plus cohérente, pour éviter l'arbitraire qui résulte

de conflits législatifs.» Et de citer les cas où la LEI contrecarre le but visé par la loi d'aide aux victimes d'infraction (LAVI). En 2017, une Bolivienne avait été graciée par le Grand Conseil après avoir été condamnée pour séjour illégal. Elle avait écopé de la même peine que son agresseur qui lui avait fracassé le nez dans un bar.

Sollicité, le Ministère public genevois explique que le procureur ne dispose plus, depuis la révision du Code de procédure pénale en 2011, de la possibilité de renoncer à poursuivre une infraction. Dès lors, il doit parfois concilier des «impératifs contradictoires», comme respecter la législation sur la migration, garantir l'accès des victimes à la justice et entendre les témoins utiles à l'instruction.

Pour sa part, l'Office cantonal de la population et des migrations indique qu'il a l'obligation de rendre une décision lorsqu'un cas lui est transmis. Il peut octroyer une autorisation de séjour si la présence d'un étranger est nécessaire, notamment lors d'une procédure pénale en cours. Dans les cas de rigueur, une telle autorisation nécessite l'approbation du Secrétariat d'Etat aux migrations.

Selon les associations de défense des sans-papiers, la rigidité de la législation attire nombre d'individus qui profitent de cette vulnérabilité, en particulier de celle des femmes. Le centre d'accueil de jour de la Roseraie évoque une «exploitation» de la misère. C'est précisément ce qu'Ada Marra relève dans son rapport. ■